

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 2 JUILLET 2026**

oOo

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET VILLE - EXERCICE 2026**

oOo

**RAPPORT**

Le Budget Supplémentaire (BS) constitue une décision budgétaire d'ajustement, qui intervient après le vote du compte administratif. Il a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice 2025, ainsi que les reports de crédits constatés à sa clôture. Il permet également d'ajuster les prévisions du budget primitif, afin de tenir compte des évolutions intervenues depuis son adoption.

Depuis le vote du budget primitif (BP) intervenu en décembre 2025, la loi de finances pour 2026 a épargné aux communes l'application d'un DILICO. Or, le budget primitif prévoyait par prudence un DILICO de 1,1 M€. Elle a maintenu, toutefois, le remboursement d'un tiers de 90% du DILICO précédent, soit 0,3M€, que nous n'avions pas inscrit au BP.

En sens inverse, notre DGF a été réduite de 1 M€ (4,3 M€ contre 5,3 M€ en 2025), alors que nous avons prévu qu'elle baisserait seulement de 0,3 M€, comme d'habitude. En outre, les bases fiscales communiquées par les services de l'Etat se sont avérées inférieures de 0,8 M€ à nos prévisions.

Enfin l'observation des premiers mois de gestion de l'exercice 2026 a révélé des économies d'énergie dues à la douceur de l'hiver, une légère baisse des charges financières et un retard dans les recrutements qui a limité la hausse des dépenses de personnel.

De ce fait, avec une baisse des dépenses de 1,6 M€ et une baisse des recettes de 1,1 M€, l'épargne brute inscrite au budget révisé passe de 15,3 M€ à 15,8 M€.

Le budget d'investissement voit ses dépenses augmenter de 1,2 M€ en raison de l'acquisition par préemption du local commercial situé au 195 avenue du Général de Gaulle (le restaurant chinois). En revanche, la ville a reçu de l'Etat une subvention non prévue au budget primitif de 1 M€ pour financer la mise en souterrain des lignes à haute tension d'Antonypole.

En €	DEPENSES	RECETTES
<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>		
Opérations réelles	-1 600 000,00 €	-1 173 859,00 €
Opérations d'ordre entre sections	+0,00 €	+0,00 €
Résultat reporté	0,00	593 112,71
Virement à la section d'investissement	+1 019 253,71 €	+0,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-580 746,29 €</b>	<b>-580 746,29 €</b>
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>		
Opérations réelles (Hors besoin d'emprunts)	+1 232 500,00 €	+1 000 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	+0,00 €	+7 143 508,64 €
Besoin d'emprunts	+0,00 €	-786 753,71 €
Opérations d'ordre entre sections	+0,00 €	+0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 019 253,71
Résultat reporté	37 314 708,06	0,00
Opérations d'ordre au sein de la section	+0,00 €	+0,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>+38 547 208,06 €</b>	<b>+8 376 008,64 €</b>
<b>Reports 2025</b>	<b>12 101 970,08</b>	<b>42 273 169,50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>+50 068 431,85 €</b>	<b>+50 068 431,85 €</b>

## **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **A – DEPENSES**

#### **1) Chapitre 011 – Charges à caractère général : -100 000 €**

Suite aux premières évaluations et projections des dépenses de fluides sur ce début d'année, il est proposé une diminution des dépenses à hauteur de 100 000 €.

#### **2) Chapitre 012 – Charges de personnel : -300 000 €**

Les crédits relatifs aux charges de personnel sont diminués de -300 000 € pour tenir compte d'un rythme de recrutement moins important qu'envisagé au moment du budget.

#### **3) Chapitre 014 – Atténuations de produits : -1 100 000 €**

La loi de finance 2026 adoptée après le vote du budget primitif 2026 a supprimé la contribution DILICO des communes. Le BP 2026 prévoyait, par prudence, un montant de contribution de 1,1 M€. Il convient donc de supprimer cette inscription.

#### **4) Chapitre 66 – Charges financières : -100 000 €**

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts en début d'année, il est prévu une réduction de 100 K€ des frais financiers par rapport au BP 2026.

**Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement initialement présentées au BP doivent être diminuées de 1,6 millions d'euros.**

### **B – RECETTES**

#### **1) Chapitre 70 – Produit des services : +60 000 €**

En raison d'une projection de réalisation supérieure au montant budgété compte tenu des niveaux de recettes constatés à ce jour, il convient de relever l'inscription budgétaire sur les recettes des familles de la petite enfance de +60 000 €.

#### **2) Chapitre 73 – Impôts et taxes : +329 751 €**

Dans le prolongement de la suppression du DILICO pour les communes dans la Loi de finances 2026, cette dernière a maintenu le dispositif de reversement sur 3 ans par tiers de 90 % du montant ponctionné à la ville en 2025. Ce montant de reversement, non prévu au budget par prudence, représente une recette de 329 751 €.

### **3) Chapitre 731 – Fiscalité locale : -784 962 €**

Le BP 2026, voté en décembre 2025, a été construit sans disposer des notifications provisoires des bases fiscales. Après communication des bases fiscales par les services de l'Etat, il convient de réduire le montant provisoire du produit des taxes locales (TFB, TFNB et TH) de 784 962 €.

### **4) Chapitre 74 – Dotations et participations : -878 648€**

Ce chapitre enregistre une diminution sensible par rapport aux prévisions du BP 2026, conséquence des dispositions de la loi de finances pour 2026. Si celle-ci a finalement épargné les communes du prélèvement au titre du DILICO, elle a en revanche entraîné une baisse sensible des concours financiers de l'État, tant au niveau de la dotation globale de fonctionnement (DGF) que des compensations fiscales.

Ainsi sur la DGF, la Ville supporte une diminution de plus de 0,7 M€ par rapport au montant inscrit au BP 2026, soit un recul supérieur à 1 M€ comparativement à l'exercice 2025. Cette évolution résulte notamment des arbitrages du Comité des finances locales, qui a limité la contribution des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au financement de la progression de la DGF prévue par la loi de finances, en raison du maintien du DILICO pour les EPCI.

Par ailleurs, comme chaque année, la loi de finances a procédé à de nouveaux ajustements des dispositifs de compensations fiscales, se traduisant par une diminution supplémentaire des recettes perçues par la ville.

### **5) Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : +100 000 €**

L'ajustement opéré sur ce chapitre tient compte de l'inscription de 100 000 € de recettes sur différents dossiers de certificats d'économie d'énergie (CEE). Pour rappel en 2025, la ville avait perçu 79 K€ de CEE.

### **6) Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté : +593 112,71 €**

Le résultat de fonctionnement reporté retrace l'excédent dégagé par la section de fonctionnement clôture de l'exercice 2025. Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement par l'affectation au compte 1068, le solde disponible est repris au budget supplémentaire et contribue au financement des dépenses de la collectivité. Il ne rentre toutefois pas dans le calcul des recettes réelles de la ville et donc de son épargne.

**Le montant total des recettes réelles de fonctionnement est diminué de 1,17 millions d'euros. L'épargne brute passe de 15,3 M€ au budget primitif à 15,8 M€ après le budget supplémentaire.**

**Compte tenu de ces différentes modifications apportées aux dépenses et aux recettes de fonctionnement, opérations d'ordre comprises, le virement à la section d'investissement est augmenté de 1 019 253,71€.**

## **II – SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **A – DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### **1) Chapitres 20-21-23-26-27 – Dépenses d'équipement : + 1 232 500 €**

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au Budget Supplémentaire 2026 augmentent de 1 232 500 €. Cette évolution résulte principalement de l'inscription des crédits nécessaires à la consignation du local commercial situé au 195 avenue du Général de Gaulle, pour un montant de 1,9 M€.

Cette dépense nouvelle est toutefois partiellement compensée par un redéploiement de crédits au sein de la section d'investissement, avec une diminution des crédits inscrits au chapitre 21 à hauteur de 670 000 €.

Par ailleurs, le Budget Supplémentaire intègre la prise de participation de la Ville au capital de la Coopérative Sud Paris Soleil, pour un montant de 2 500 €, conformément à la délibération adoptée lors du précédent conseil municipal.

#### **2) Chapitres 001 – solde d'exécution d'investissement reporté : +37 314 708,06 €**

Le solde d'exécution de la section d'investissement correspond au résultat constaté à la clôture de l'exercice précédent. Suite au vote du compte administratif 2025, ce solde s'établit à **37,3 M€**.

Conformément aux règles budgétaires et comptables, ce déficit doit être couvert. Cette couverture est assurée, d'une part, par l'affectation d'une fraction du résultat de fonctionnement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » (**7,1 M€**) et, d'autre part, par le solde positif des restes à réaliser de l'exercice précédent (**30,2 M€**).

Le besoin de financement résultant du déficit d'investissement est ainsi intégralement compensé par ces deux éléments, garantissant l'équilibre de la section d'investissement conformément aux dispositions réglementaires applicables aux collectivités territoriales.

### **B – RECETTES D'INVESTISSEMENT**

#### **1) Chapitre 10 – Dotations, fonds, réserves : + 7 143 508,64 €**

Compte tenu de la reprise du résultat du compte administratif 2025 dans le budget supplémentaire, il convient d'inscrire le montant résultant de l'affectation des résultats 2025 et servant selon les dispositions de la comptabilité publique à couvrir le solde d'exécution d'investissement reporté.

## **2) Chapitre 13 – Subventions d’investissement reçues : +1 000 000 €**

Suite au précédent conseil municipal du 9 avril et à l’adoption de la convention de reversement entre VSGP et la ville de la subvention de l’Etat sur l’enfouissement des lignes au titre du programme PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), il convient d’inscrire la subvention pour un montant de 1 000 000 €.

## **3) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : -786 753,71€**

Compte tenu des modifications apportées sur les crédits, il convient de diminuer le besoin d’emprunt théorique de 786 753,71 €.

**BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2026**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Art.	Fonct.	Montants
Diminution des dépenses de fluides sur les bâtiments	60612	020	-70 000,00
Diminution des dépenses de fluides sur l'éclairage public	60612	512	-30 000,00
<b>CHAP. 011 : Charges à caractère général</b>			<b>-100 000,00</b>
Rémunérations des personnels	64111	020	-200 000,00
Charges sur salaires	6453	020	-100 000,00
<b>CHAP. 012 : Charges de personnel</b>			<b>-300 000,00</b>
Contribution DILICO	739218	01	-1 100 000,00
<b>CHAP. 014 : Atténuations de produits</b>			<b>-1 100 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 65 : Autres charges de gestion courante</b>			<b>+0,00</b>
Diminution des frais financiers	66111	01	-100 000,00
<b>CHAP. 66 : Charges financières</b>			<b>-100 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 67 : Charges exceptionnelles</b>			<b>+0,00</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>			<b>-1 600 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 041 : Opérations patrimoniales</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 042 : Opérations comptables (d'ordre) entre sections</b>			<b>+0,00</b>
Virement à la Section d'Investissement	023	01	+1 019 253,71
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>-580 746,29</b>

Recettes	Art.	Fonct.	Montants
Augmentation des recettes de la petite enfance	7066	4221	+60 000,00
<b>CHAP. 73 : Impôts et Taxes</b>			<b>+60 000,00</b>
Reversement du DILICO	732181	01	+329 751,00
<b>CHAP. 73 : Impôts et Taxes</b>			<b>+329 751,00</b>
Diminution du produit de TH sur les résidences secondaires	73111	01	-244 266,00
Diminution du produit de taxe foncière	73111	01	-554 444,00
Augmentation du produit de taxe foncière sur les propriétés non bâties	73111	01	+13 748,00
<b>CHAP. 731 : Fiscalité locale</b>			<b>-784 962,00</b>
DGF	74111	01	-700 062,00
Baisses des compensations fiscales sur les locaux industriels	74833	01	-116 586,00
Suppression du FDPTP	74836	01	-62 000,00
<b>CHAP. 74 : Dotations et participations</b>			<b>-878 648,00</b>
Certificat d'économie d'énergie (CEE)	75888	512	+100 000,00
<b>CHAP. 75 : Autres produits de gestion courante</b>			<b>+100 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 76 : Produits financiers</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 77 : Produits exceptionnels</b>			<b>+0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>			<b>-1 173 859,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 041 : Opérations patrimoniales</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 042 : Opérations comptables (d'ordre) entre sections</b>			<b>+0,00</b>
002 : Résultat reporté de la section de fonctionnement			+593 112,71
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>			<b>-580 746,29</b>

**BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2026**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses	Art.	Fonct.	Montants
Sans objet			
<b>CHAP. 10 : Dotations, fonds, réserves</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 13 : Subventions d'investissement à restituer</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 20 : Immobilisations incorporelles</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 204 : Subventions d'investissement versées</b>			<b>+0,00</b>
Transfert de crédits entre chapitre pour consignation	2115	518	-670 000,00
<b>CHAP. 21 : Immobilisations corporelles</b>			<b>-670 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 23 : Immobilisations en cours</b>			<b>+0,00</b>
Prise de participations à la Coopérative Sud Paris Soleil	261	020	+2 500,00
<b>CHAP. 26 : Participations et créances rattachées</b>			<b>+2 500,00</b>
Consignation du local commercial du 195 avenue du Général de Gaulle	275	518	+1 900 000,00
<b>CHAP. 27 : Autres Immobilisations financières</b>			<b>+1 900 000,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 45 : Travaux pour compte de tiers</b>			<b>+0,00</b>
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>			<b>+1 232 500,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 041 : Opérations patrimoniales</b>			<b>+0,00</b>
001 : Solde d'exécution d'investissement reporté			+37 314 708,06
<b>REPORT 2025</b>			<b>+12 101 970,08</b>
<b>Total des dépenses</b>			<b>+50 649 178,14</b>

Recettes	Art.	Fonct.	Montants
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	01	+7 143 508,64
<b>CHAP. 10 : Dotations, fonds, réserves</b>			<b>+7 143 508,64</b>
Reversement subvention enfouissement des lignes à THT par VS GP	13251	60	+1 000 000,00
<b>CHAP. 13 : Subventions d'investissement reçues</b>			<b>+1 000 000,00</b>
Besoin d'emprunt	1641	01	-786 753,71
<b>CHAP. 16 : Emprunts et dettes</b>			<b>-786 753,71</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 21 : Immobilisations corporelles</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 23 : Immobilisations en cours</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 26 : Participations et créances rattachées</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 27 : Autres Immobilisations financières</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 024 : Produit de cessions d'immobilisations</b>			<b>+0,00</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 45 : Travaux pour compte de tiers</b>			<b>+0,00</b>
<b>Recettes réelles d'investissement</b>			<b>+7 356 754,93</b>
Sans objet			
<b>CHAP. 041 : Opérations patrimoniales</b>			<b>+0,00</b>
Virement de la section de fonctionnement	021	01	+1 019 253,71
<b>REPORTS 2025</b>			<b>+42 273 169,50</b>
<b>Total des recettes</b>			<b>+50 649 178,14</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SEANCE DU 02 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 02 juillet à neuf heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 26 juin 2026 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme NODE-LANGLOIS.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 41 présents à cette séance.

**PRESENTS** : Mme NODE-LANGLOIS, M. SENANT, Mme GALLI, M. MEDAN, Mme BERTHIER, M. HUBERT, M. NEHME, Mme GENEST, M. PEGORIER, Mme DOUMENG, M. AIT-OUARAZ, M. KALONJI, Mme FAURET, M. REYNIER, Mme SALL, M. DECROP, M. VOULDOUKIS, M. BESSENAY, M. BEN ABDALLAH, M. CUGUEN, Mme PHAM-PINGAL, Mme DE COURSON, Mme BRUNEAU, M. SOUCHAUD, Mme DUCASSE, Mme CARRE, Mme SIMON, Mme EGRET, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme DONOVAN, M. MAUGER, Mme AAROUR, Mme GOUILLART, M. COUTURIER, M. BURLON, M. MONTBEYRE-SOUSSAND, Mme ENAME, Mme PRECETTI, M. LE BIHEN, Mme EVENNOU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Conseillers excusés ayant donné pouvoir :**

Mme RAFIK	à Mme GALLI	Mme SCHLIENGER	à Mme DE COURSON
Mme ROUCHE	à Mme DUCASSE	M. MONGARDIEN	à Mme NODE-LANGLOIS
M. MASSELIN	à M. SENANT	M. ACHAB	à M. HUBERT
M. COURDESSES	à M. MEDAN	M. COLIN	à Mme PRECETTI

**Conseiller absent :**

M. BESSENAY est désigné comme secrétaire.

**La présente délibération a été adoptée par :**

37 voix POUR  
07 voix CONTRE  
05 voix ABSTENTION  
N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

## **OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE - BUDGET VILLE – EXERCICE 2026**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

VU le budget primitif 2026,

VU le compte administratif 2025 et la délibération d'affectation du résultat,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster certains crédits en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article	Fonction	Libellé	Propositions	Vote du Conseil Municipal
2115	518	Terrains bâtis	-670 000,00	
<b>CHAP. 21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>-670 000,00</b>	<b>-670 000,00</b>
261	020	Titres de participation	+2 500,00	
<b>CHAP. 26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES</b>		<b>+2 500,00</b>	<b>+2 500,00</b>
275	518	Dépôts et cautionnement versés	+1 900 000,00	
<b>CHAP. 27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>+1 900 000,00</b>	<b>+1 900 000,00</b>
001	01	Solde d'exécution d'investissement reporté	37 314 708,06	
<b>CHAP. 001</b>	<b>Solde d'exécution d'investissement reporté</b>		<b>37 314 708,06</b>	<b>37 314 708,06</b>
<b>DEPENSES REELLES</b>			<b>+38 547 208,06</b>	
<b>DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>+0,00</b>	
<b>REPORTS 2025</b>			<b>+12 101 970,08</b>	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>+50 649 178,14</b>	

Article	Fonction	Libellé	Propositions	Vote du Conseil Municipal
1068	01	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 143 508,64	
<b>CHAP. 10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>		<b>7 143 508,64</b>	<b>7 143 508,64</b>
13251	60	Subvention d'investissement au GFP de rattachement	+1 000 000,00	
<b>CHAP. 13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>		<b>+1 000 000,00</b>	<b>+1 000 000,00</b>
1641	01	Emprunts en euros	-786 753,71	
<b>CHAP. 16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		<b>-786 753,71</b>	<b>-786 753,71</b>
<b>RECETTES REELLES</b>			<b>+7 356 754,93</b>	
021	01	Virement de la section de fonctionnement	+1 019 253,71	
<b>CHAP. 021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTION.</b>		<b>+1 019 253,71</b>	<b>+1 019 253,71</b>
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>+1 019 253,71</b>	
<b>REPORTS 2025</b>			<b>+42 273 169,50</b>	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>+50 649 178,14</b>	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article	Fonction	Libellé	Propositions	Vote du Conseil Municipal
60612	020	Energie - Electricité	-70 000,00	
60612	512	Energie - Electricité	-30 000,00	
<b>CHAP. 011</b>		<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
64111	020	Rémunération principale - pers.titulaire	-200 000,00	
6453	020	Cotisations aux caisses de retraites	-100 000,00	
<b>CHAP. 012</b>		<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-300 000,00</b>	<b>-300 000,00</b>
739218	01	Dispositif de lissage conjoncturel	-1 100 000,00	
<b>CHAP. 014</b>		<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>-1 100 000,00</b>	<b>-1 100 000,00</b>
66111	01	Intérêts réglés à l'échéance	-100 000,00	
<b>CHAP. 66</b>		<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>DEPENSES REELLES</b>			<b>-1 600 000,00</b>	
023	01	Virement à la section d'investissement	+1 019 253,71	
<b>CHAP. 023</b>		<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISS.</b>	<b>+1 019 253,71</b>	<b>+1 019 253,71</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION</b>			<b>+1 019 253,71</b>	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>-580 746,29</b>	

Article	Fonction	Libellé	Propositions	Vote du Conseil Municipal
7066	4221	Redevance et droits des services à caractère social	+60 000,00	
<b>CHAP. 70</b>		<b>PRODUITS DES SERV., DU DOMAINE &amp; VENTES</b>	<b>+60 000,00</b>	<b>+60 000,00</b>
732181	01	Remboursement de frais par les caisses des écoles	+329 751,00	
<b>CHAP. 731</b>		<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>+329 751,00</b>	<b>+329 751,00</b>
73111	01	Impôts directs locaux	-784 962,00	
<b>CHAP. 731</b>		<b>FISCALITE LOCALE</b>	<b>-784 962,00</b>	<b>-784 962,00</b>
74111	01	Dotation forfaitaire	-700 062,00	
74833	01	Compensations au titre des exonérations de taxes foncières	-116 586,00	
74836	01	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	-62 000,00	
<b>CHAP. 74</b>		<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS &amp; PARTICIPATIONS</b>	<b>-878 648,00</b>	<b>-878 648,00</b>
75888	512	Autres produits de gestion courante	+100 000,00	
<b>CHAP. 75</b>		<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>+100 000,00</b>	<b>+100 000,00</b>
001	01	Résultat reporté de la section de fonctionnement	593 112,71	
<b>CHAP. 002</b>		<b>Résultat reporté de la section de fonctionnement</b>	<b>593 112,71</b>	<b>593 112,71</b>
<b>RECETTES REELLES</b>			<b>-580 746,29</b>	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>-580 746,29</b>	

ARTICLE 2 : Approuve les prévisions budgétaires présentées par le rapporteur chapitre par chapitre.



Pour extrait conforme  
Le Maire

*Aes*

Suivent les signatures

.....